

## HAUT-VIVARAIS

BORÉE

## Les Ailes du Mézenc continuent de voler



Le bureau réélu est entouré de quelques membres.

À l'assemblée générale du club les Ailes du Mézenc, trente cinq membres étaient présents.

Dans le cadre enchanteur du cirque des Boutières, dans une ambiance amicale et sportive, le comité directeur et le bureau ont été réélus. Alain Marion préside l'association, Paul Allard est élu vice-président, Emmanuel Nouvet comme secrétaire, Geoffroy Delouis, comme trésorier et Sylvain Bentivegna comme conseiller technique.

Alain Marion, le président sortant, a présenté le bilan de l'année écoulée. Le trésorier Geoffroy Delouis a exposé les chiffres, qui ont subi une baisse des subventions nationales et régionales. Les revenus engendrés par les baptêmes en

biplace sont en diminution, non pas par manque de demandes, mais par une météo souvent défavorable. Le club est toujours très actif, les adhérents "volants" sont une quarantaine de 16 à 82 ans. Ils remercient les agriculteurs, propriétaires de terrains notamment des communes de Boree et Saint-Martin-de-Valamas, qui permettent aux parapentistes d'atterrir chez eux.

Le président du Comité départemental du vol libre Drôme-Ardèche, Jean-Philippe Bourdeaux, a fait l'honneur au club d'assister à cette assemblée. Il a félicité la "nouvelle équipe" et annoncé que la prochaine assemblée générale du CDVL se tiendra à Boree, le 16 janvier 2017.